Le **SNFPSA** déploie une large panoplie d'outils et de services, facilitateurs du quotidien de ses adhérents professionnels







Les acteurs de la fermeture et de la protection solaire sont au cœur des défis de demain. Bâtiment bas carbone, sécurité, formation, réglementation bâtiment responsable 2020, enjeux de l'après COP 21... Autant de problématiques aux multiples interactions que le Syndicat National de la Fermeture, de la Protection Solaire et des professions Associées (SNFPSA) a d'ores et déjà associées à ses réflexions comme à ses actions, anticipant l'évolution des techniques et du marché. Animé d'un état d'esprit collectif dynamique, le syndicat poursuit son engagement auprès de ses adhérents (plus de 2.100 entrepreneurs/installateurs et fabricants de volets, de protections solaires, de portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels), qu'il dynamise, soutient et accompagne au quotidien ; démonstrations...

#### La métamorphose digitale du SNFPSA, une stratégie au long cours

Fort d'une année 2015 axée sur une expertise "métiers", le SNFPSA a décidé de se mettre à l'heure numérique et consacre l'année 2016 au déploiement de plusieurs nouveaux outils et services.

Conscient que le numérique est un formidable vecteur d'information, de communication et de formation, le SNFPSA prend son avenir en main, déterminé à garantir un haut niveau de travail au service de la profession. À partir de cette année, chaque groupement propose un tout nouvel outil numérique ou un nouveau service en ligne, dédié exclusivement aux adhérents d'aujourd'hui et de demain.

Le numérique : plus rapide, plus simple, plus pertinent

## Une application mobile "Norm&vouS", véritable gisement d'informations

Le groupement "Portes et portails" du SNFPSA a choisi d'apporter à ses adhérents l'expertise technique, normative et réglementaire au plus près du terrain, et, pour cela, il a développé, en partenariat avec l'entreprise française innovante MobileR2D2 (spécialisée dans l'édition de solutions mobiles, évolutives et économiques) une application spécifique. "Norm&vouS" concentre ainsi trois guides papier en une seule et même base de données facilement connectable, avec ou sans Internet.

Destinée aux techniciens, commerciaux et technico-commerciaux, "Norm&vouS", disponible sur smartphones,

tablettes et ordinateurs depuis le 8 mars 2016, explique et donne, grâce à des schémas précis, les exigences normatives et réglementaires applicables aux portes et portails selon leur lieu d'installation et leur type de commande. Il suffit de cliquer pour accéder en temps réel, soit à une bibliothèque, comprenant des fiches techniques pour les portes et les portails, des fiches maintenances (à venir), soit à un abécédaire, soit aux news concernant l'actualité et les évolutions règlementaires et normatives. Réservée aux membres du syndicat et évolutive en fonction de leurs besoins, "Norm&vouS" se veut aussi abordable (2 €/mois).







# Un guide d'appréciation de la qualité des volets, pour que le professionnalisme soit l'atout majeur

Afin d'apporter une réponse fiable et rigoureuse, les groupements "Volets roulants" et "volets battants" ont édité un guide qui permet d'évaluer les caractéristiques non normées des volets (battants, coulissants, roulants...) destinés à l'industrie du bâtiment en fonction de leur lieu d'installation (zone - climat) et des matériaux du volet. Mieux : ce guide, téléchargeable sur le site du SNFPSA, constitue un allié au quotidien pour une aide à la décision sur les critères d'acceptabilité des volets utilisables sur le terrain par un professionnel. Tout est passé au crible : facteurs esthétiques (ondulation et bombement du tablier des volets roulants, différence de couleur entre tabliers et lames), critères d'occultation (volets roulants, fermetures plates), d'usure (traces), de bruit (engendré par la manœuvre, le vent, la motorisation, transmission du bruit au bâtiment), d'humidité (condensation/moisissure, cas particulier de gel ou de neige, cas particulier de l'humidité sur les tringles à manivelle), d'aspect (laquage), d'entretien (volets PVC, aluminium, bois).





## Trois fiches de sécurité des portes automatiques piétonnes, pour protéger les usagers

Dédiées aux installateurs de portes battantes, tournantes et coulissantes motorisées pour piétons, membres du SNFPSA, trois fiches de sécurité concernant les zones de débattement nécessaires autour des portes automatiques ont été réalisées par le groupement "Portes automatiques piétonnes" du syndicat (qui doivent répondre à la norme NF EN 16005 de décembre 2012). L'objectif : diminuer les risques d'accidents (zones de heurt, d'écrasement, de cisaillement ou d'entraînement dans l'environnement immédiat de telles portes) et porter aux professionnels la même interprétation de la norme :

- Fiche "Protection des zones de refoulement des blocsportes battants motorisés pour piétons" lors de l'ouverture et de la fermeture des portes battantes : mise en place de distance de sécurité, de zones de protection, protection des paumelles et chaumières, protection par une détection de présence ou par basse énergie.
- Fiche "Protection des zones de refoulement des blocsportes coulissants motorisés pour piétons" lors de l'ouverture et de la fermeture des portes coulissantes : création de zones de passage, installation de détecteurs de présence à infrarouges, protection par distance de sécurité, par un vantail de protection, par une détection de présence.
- Fiche "Protection des zones de balayage des blocsportes tournants motorisés pour piétons" lors de la rotation des vantaux de la porte : respect de plusieurs distances de sécurité, installation d'éléments protecteurs (dispositif électronique permettant la limitation d'effort, détecteur de présence n'autorisant pas le contact, dispositif de commutation spécifique aux vantaux débrayables, organes de commandes dotés de bouton d'arrêt d'urgence, de ralentissement et d'évacuation).



## L'année de la communication pour le SNFPSA : lancement d'une première vidéo motion design

Le motion design, un art visuel dans l'air du temps, est aussi une solution, celle dont s'est emparée le groupement "Portes automatiques piétonnes", pour mieux communiquer auprès des donneurs d'ordres et les clients. Vrai moteur de la stratégie déployée par le SNFPSA pour gagner en visibilité et construire son identité visuelle, le groupement "Portes automatiques piétonnes" a réalisé un film "sur-mesure" à propos de la sécurité des produits. Une "première", qui fera sans doute émulation auprès des autres groupements. À suivre...

### Le numérique : plus rapide, plus simple, plus pertinent





B.Métal Formation vous accompagne.

d'affaires, conducteur de travaux, etc...)

Que ce soit en e-Learning ou en présentiel, nous mettons à votre disposition nos ressources pédagogiques élaborées par des professionnels des métiers.

### Une plate-forme d'e-learning, "B.Métal Formation", pour se former et s'informer

Développer un nouveau marché, faire monter en compétences ses collaborateurs, améliorer la qualité de ses prestations...: tous les professionnels de la baie et du métal sont concernés par la toute nouvelle plate-forme de formation développée ce partenariat avec le Groupe Métallerie (qui fédère le SNFPSA, l'Union des Métalliers, le SFECE, l'Union du Montage levage et la Chambre Professionnelle de Métallerie et Serrurerie du Grand Paris) de la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

Au programme : des contenus techniques digitalisés sous forme ludique "à la carte", pour se former, s'informer, échanger et autoévaluer ses connaissances. D'un seul clic, chaque dirigeant ou collaborateur choisit le module de formation en ligne, le quiz d'entraînement (de courte durée...). Une attestation est délivrée à la fin d'une séquence pour une note supérieure à 85 %. Le catalogue et la grille tarifaire pour les adhérents sont disponibles sur le site www.bmetalformation.fr, où l'on peut s'inscrire à tout moment. Autre solution innovante : flasher le QR code du flyer, et toute la plate-forme web s'ouvre!

Le SNFPSA. Né de la fusion des deux Chambres Syndicales Nationales représentatives de la Fermeture et du Store dans le Bâtiment, le Syndicat National de la Fermeture, de la Protection Solaire et des professions Associées (SNFPSA) a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts des professionnels du secteur, qu'ils soient industriels, entrepreneurs ou artisans. À ce jour, le SNFPSA compte plus de 2 100 adhérents répartis sur l'ensemble de l'Hexagone.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à : Syndicat National de la Fermeture, de la Protection Solaire et des professions Associées (SNFPSA)

10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17 Tél. 01 40 55 13 00 - Fax 01 40 55 13 01 Courriel: syndicat@snfpsa.ffbatiment.fr www.fermeture-store.org



